

N° 02 9 septembre 2019

Par courriel

Alain Martin, Président
Georges Le Glédic, Vice-Président
Patrice Le Clère, Secrétaire Adjoint
Daniel Moulet, Secrétaire Général
Jérôme Peslier, Trésorier
Jean-Charles Guérin
Evelyne Autin, Patrice Boutin, Jean-Luc Briand, Alain Chapelet, Dr Yvon Couffin, Patrick Denis,
Didier Gantier, Dominique Goraud, Patrice Guet, Claude Hamon, Alain Le Viol, Dominique Pilet,
Jean-Luc Rouinsard

Excusé

Lydie Chauvier

Informé du décès de Nelson SABOURIN, joueur de l'US Loire et Divatte, le Comité de Direction présente ses sincères condoléances au club et aux proches.

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission compétente de la L.F.P.L dans un délai de 7 jours à compter de la publication de la décision.

1. Approbation des Procès-Verbaux

Le Comité de Direction approuve à l'unanimité les procès-verbaux suivants :

Date	Commissions	N°PV	Date parution
25/07/2019	Comité de Direction	1	26/07/2019
22/08/2019	Bureau du Comité	1	29/08/2019
22/08/2019	Bureau du Comité	1	29/08/2019
22/08/2019	Commission Féminine	1	05/09/2019
30/08/2019	Bureau du Comité	2	05/09/2019
22/08/2019	Gestion Compétitions Jeunes Masculins	1	03/09/2019
29/08/2019	Gestion Compétitions Jeunes Masculins	2	03/09/2019

2. Compétitions

o Homologation

Le Comité de Direction homologue les groupes constitués pour les championnats seniors masculins D4 et D5 par la Commission de Gestion des Compétitions Seniors Masculins, sous réserve des éventuelles procédures en cours.

Le Comité de Direction homologue les modifications apportées par la Commission de Gestion des Compétitions Jeunes Masculins pour les derniers niveaux de chaque catégorie.

Le Comité de Direction homologue les groupes constitués pour les championnats entreprise D1, D2 et D3 et Futsal par la Commission de Gestion des Compétitions Seniors Masculins.

Le Comité homologue les calendriers généraux : (publication sur le site internet)

- Entreprise
- Loisir
- Futsal

3. Réunions de rentrée

Les réunions se sont déroulées dans un bon esprit, constructif et attentif. Les participants ont fait preuve de motivation, à l'écoute des informations données. Il a été rappelé l'importance de communiquer ces présentations à l'ensemble des catégories concernées.

Le Comité regrette l'absence non excusée des clubs suivants qui se verront amender de 20 € :

- **Seniors Masculins : 30 et 31 août 2019 à La Chapelle-sur-Erdre**

SECTEUR 1	
544522	PIRIAC LA TURBALLE ES MARITIME
SECTEUR 2	
501946	CS MONTOIRIN
550043	FC 3 RIVIERES DREFFEAC
580575	SAVENAY MALVILLE PRINQUIAU FC
SECTEUR 3	
525249	GUENOUVRY US
SECTEUR 4	
519640	SOULVACHE ES
549082	ST VINCENT LUSTVI
SECTEUR 5	
551971	FREIGNE ESPOIR
SECTEUR 7	
546832	STADE COUERONNAIS FC
SECTEUR 8	
523626	NANTES JSC BELLEVUE
538478	NANTES A. TRAVAILLEURS PORTUGAIS
544923	NANTES DON BOSCO
SECTEUR 9	
509217	VERTOU USSA
514034	GORGES ELAN
520085	BASSE GOULAIN AC
545809	BOISSIERE REMAUDIERE US
SECTEUR 10	
541370	AIGREFEUILLE AS MAINE
SECTEUR 11	
544892	FC ESTUAIRE PAIMBOEUF

- **U12/U13 : 2 et 3 septembre 2019 à La Chapelle-sur-Erdre**

SECTEUR 2	
513303	GUENROUET US
528546	LA CHAPELLE LAUNAY ESP. SILLON
550043	DREFFEAC FC 3 RIVIERES
SECTEUR 3	
517367	HERIC FC
552313	GJ GUEMENE DON ET FORET
SECTEUR 4	
502086	CHATEAUBRIANT ALC

519514	SOUDAN US
549082	ST VINCENT LUSTVI
550749	GJ AUBIN RUFFIGNE ROUGE
SECTEUR 5	
516995	MESANGER AS
550266	GJ VRITZ ST MARS ASS
580423	GJ LOIREAUXENCE VAIR
581910	GJ JOUE LES TOUCHES
SECTEUR 8	
500041	NANTES LA MELLINET
509427	NANTES METALLO SPORT
510653	NANTES ST FELIX CCS
523626	NANTES JSC BELLEVUE
544923	NANTES DON BOSCO
547525	NANTES SUD 98
563770	NANTES SC
SECTEUR 10	
582149	GJ DEUX COUTAIS
SECTEUR 11	
563720	GJ ST JEAN BOISEAU FCBB
582567	GJ CHAUMES ROUANS VUE

- o **Entreprise : 5 septembre 2019 à La Chapelle-sur-Erdre**

612595	CARQUEFOU SYSTEME U
615243	NANTES FC NET

4. Règlements

Le Comité après avoir pris connaissance des modifications réglementaires des Règlements Généraux et des compétitions de la Ligue des Pays de la Loire entérine les **Règlements Généraux du District – saison 2019-2020 et les dispositions spécifiques des Règlements des compétitions départementales.**

Ces règlements seront diffusés sur le site Internet avant la reprise des compétitions.

5. Nomination des commissions

Le Comité de Direction nomme :

Commissions	Nom / Prénom
Foot à l'Ecole	AUGER Kylian RUOT Simon
Observateurs	BEAU TROCHET Olivier BERTHELOT Gilles (Futsal) BONNIN Rodolphe (Futsal)

6. Vie des clubs

- o **Ententes**

ENTENTES - 2019-2020

NOM DE L'ENTENTE	CLUBS	AFFILIATION	DIVISION	DATE DEMANDE	DATE ACCORD
SENIORS MASCULINS					
ENT. PONTCHATEAU ASG/BESNE	PONTCHATEAU AS GUILL. BESNE JA	521036 520442	D5	03/09/2019	09/09/2019
U18					
ENT. LA MONTAGNE/GJ FCBB USP	LA MONTAGNE FC GJ FCBB / USP	548100 563720	D3	03/09/2019	09/09/2019
ENT. HERBIGNAC/STE REINE CROSSAC	HERBIGNAC ST CYR STE REINE CROSSAC	502394 560126	D4	05/09/2019	09/09/2019
ENT. CHEVROLIERE/GJ ASR PAULX	LA CHEVROLIERE HERB. GJ ASR MACHECOUL PAULX	509069 560136	D4	05/09/2019	09/09/2019
U17					
ENT. CHAUVE/GJ ST PÈRE OCEANE	CHAUVE ECLAIR GJ ST PÈRE OCEANE	524921 553554	D1	05/09/2009	09/09/2019
U16					
ENT. US BAULE POUL/FCCS	LA BAULE LE POULIGUEN US FC COTE SAUVAGE	553847 551779	D1	02/09/2019	09/09/2019
U15					
ENT. CHEVROLIERE/FC LOGNE B	HERBADILLA LA CHEVROLIERE FC LOGNE ET BOULOGNE	509069 548871	D5	31/08/2019	09/09/2019
ENT. HTE GOULAIN/FCEV	HAUTE GOULAIN ES LA CHAPELLE HEULIN FCEV	517159 581794	D5	04/09/2019	09/09/2019
ENT. VILLENEUVE/FC RETZ	VILLENEUVE BOURGNEUF FC STE PAZANNE FC RETZ	554096 547524	D5	02/09/2019	09/09/2019
ENT. BOUAYE/LA MONTAGNE	BOUAYE FC LA MONTAGNE FC	518479 548100	D5	04/09/2019	09/09/2019
ENT. PONTCHATEAU AOS/GJ PONTC	PONTCHATEAU AOS GJ ENT. PONTCHATELAINE	540404 581206	D5	05/09/2009	09/09/2019
ENT. CHAUVE/GJ ST PÈRE OCEANE	CHAUVE ECLAIR GJ ST PÈRE OCEANE	524921 553554	D5	05/09/2009	09/09/2019
ENT. PAIMBOEUF FCE/GJ CHAUMES	PAIMBOEUF FC ESTUAIRE GJ CHAUMES ROUANS VUE	544892 582567	D5	05/09/2019	09/09/2019
ENT. GUERANDE ASM/ST ANDRE	GUERANDE AS MADELEINE LA ST ANDRE FOOTBALL	514661 510656	D4	09/09/09/	09/09/2019
U14					
ENT. US BAULE POUL/FCCS	LA BAULE LE POULIGUEN US FC COTE SAUVAGE	553847 551779	D1	02/09/2019	09/09/2019
U13					
ENT. CAMPBON/BRIVET	CAMPBON ESP. QUILLY AS BRIVET	512449 590293	x	02/09/2019	09/09/2019
SENIORS FEMININES					
ENT. DRESNY PLESSE/GF VAY CHEV.	DRESNY PLESSE ES GF VAY LA CHEVALLERAI	518734 581194	D3	03/09/2019	09/09/2019
ENT. NANTES ST FELIX/STE LUCE	NANTES ST FELIX CCS STE LUCE/LOIRE US	510653 511986	D3	07/09/2019	09/09/2019
U18 F.					
ENT. ST SEBASTIEN/GF SUD LOIRE	ST SEBASTIEN FC GF SUD LOIRE	582222 591195	x	05/09/2019	09/09/2019
U15 F.					
ENT. MOUZILLON/FCEV	MOUZILLON ETOILE LA CHAPELLE HEULIN FCEV	524266 581794	x	03/09/2019	09/09/2019
ENT. GF DEM. SILLON/GJ CŒUR EST.	GF DEM. DU SILLON GJ CŒUR ESTUAIRE ST ETIENNE	563724 553121	x	05/09/2019	09/09/2019
U13 F.					
ENT. MOUZILLON/FCEV	MOUZILLON ETOILE LA CHAPELLE HEULIN FCEV	524266 581794	x	03/09/2019	09/09/2019
ENT. GF DEM. SILLON/GJ CŒUR EST.	GF DEM. DU SILLON GJ CŒUR ESTUAIRE ST ETIENNE	563724 553121	x	05/09/2019	09/09/2019
ENT. GF DEM. SILLON/GJ CŒUR EST.	GF DEM. DU SILLON GJ CŒUR ESTUAIRE ST ETIENNE	563724 553121	x	05/09/2019	09/09/2019
U11 F.					
ENT. CHAPELLE FCCM/GF PAYS NOIR	FC CHAPELLE DES MARAIS GF PAYS NOIR ST LYPHARD	501941 560170	x	05/09/2019	09/09/2019
ENT. MOUZILLON/FCEV	MOUZILLON ETOILE LA CHAPELLE HEULIN FCEV	524266 581794	x	03/09/2019	09/09/2019

○ Inactivité

N°	Nom du club	Catégories concernées
----	-------------	-----------------------

517856	JANS ST MICHEL	Toutes les catégories (Inactivité totale)
525242	TRIGNAC OS	Toutes les catégories (Inactivité totale)
549289	BESLE FC GUEMENE	Seniors Masculins (Inactivité totale)
548228	LES COTEAUX DE LA ROCHE	Seniors Masculins (Inactivité partielle)

○ **Clubs ayant un passif à l'issue de la saison 2018-2019**

507116 MONTAIGU FC 85

525242 TRIGNAC OS

852806 COUERON AFC LUSITANOS

Ces clubs n'ayant pas régularisé leur situation au 30 août après rappel, ils ne peuvent pas prendre part aux compétitions organisées par le District.

Prochain Comité de Direction : 18 septembre 2019 (plénière)

Le Président,
Alain Martin



Le Secrétaire de séance,
Sébastien Duret

